



### **La CGPME favorable à un autre financement de la protection sociale**

Le financement de la protection sociale est actuellement majoritairement assis sur les revenus du travail. Le poids des charges sociales pèse donc lourdement sur les salaires, sur l'emploi et sur la compétitivité des entreprises. Ainsi le taux de charges sur les rémunérations brutes versées aux salariés est inférieur à 30% en Allemagne alors qu'il avoisine 50% en France !

Dès lors, il est parfaitement légitime de s'interroger sur un mode de financement de la protection sociale moins pénalisant pour les salaires et synonyme de baisse des charges pour les entreprises.

Pour autant une telle mesure n'aurait pas de sens si dans le même temps on remettait en cause, comme cela est envisagé par certains, les dispositifs actuels qui permettent d'alléger le coût du travail.